

**ALLETE conclut une entente d'acquisition par un partenariat dirigé par l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada et Global Infrastructure Partners pour faire progresser la stratégie de développement durable**

- *ALLETE se positionne en tant que société privée pour réaliser un avenir énergétique propre pour les clients, les collectivités et les employés.*
- *ALLETE restera gérée localement et exploitée au siège social de Duluth, au Minnesota*
- *L'entente contient des engagements concrets à maintenir les effectifs d'ALLETE ainsi que les niveaux de rémunération et les programmes d'avantages sociaux*
- *Utilities Minnesota Power et Superior Water Light & Power continueront d'être réglementées par la Minnesota Public Utilities Commission (MPUC) et la Public Service Commission of Wisconsin (PSCW)*
- *Les accords syndicaux à respecter*
- *Les actionnaires recevront 67,00 \$ par action en espèces;*

**DULUTH, Minn.— 6 mai 2024 — ALLETE, Inc. (NYSE : ALE)** et un partenariat dirigé par l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada (« Investissements RPC ») et Global Infrastructure Partners (« GIP ») (le « partenariat »), a annoncé aujourd'hui conjointement qu'elle a conclu un accord définitif en vertu duquel le partenariat acquerra ALLETE pour 67,00 \$ par action en espèces, soit 6,2 milliards de dollars, incluant la prise en charge de la dette.

ALLETE est une société énergétique de premier plan et un fournisseur d'énergie sûre, fiable et à prix concurrentiel ayant une empreinte nationale. Ensemble, ALLETE et sa famille de sociétés, qui comprend des services publics réglementés et des sociétés d'énergie renouvelable, se concentrent sur la transition vers une énergie propre en développant les énergies renouvelables, en réduisant les émissions de carbone, en améliorant la résilience du réseau et en favorisant l'innovation.

« Notre stratégie de développement durable en action a assuré la place d'ALLETE en tant que chef de file de l'énergie propre. Grâce à cette transaction avec Investissements RPC et GIP, nous aurons accès au capital dont nous avons besoin tout en gardant nos clients, nos collectivités et nos collègues à l'avant-plan de tout ce que nous faisons, tout en assurant la continuité de nos activités quotidiennes, de notre stratégie et de nos objectifs et valeurs communs », précise Bethany Owen, présidente du conseil d'administration, présidente et chef de la direction d'ALLETE. « Investissements RPC et GIP ont fait leurs preuves en matière de partenariats à long terme avec des entreprises d'infrastructures, et reconnaissent le rôle important que nos sociétés ALLETE jouent dans nos collectivités et dans l'avenir énergétique de notre pays. Ensemble, nous continuerons d'investir dans la transition vers une énergie propre et de miser sur notre historique de plus de 100 ans de production d'énergie sûre, fiable et abordable pour nos clients. »

Investissements RPC et GIP sont des investisseurs en infrastructures de premier plan et bien dotés en ressources à l'échelle mondiale, qui possèdent une expertise approfondie du secteur et de perspectives à long terme. Ensemble, ils comptent plus de quatre décennies d'expérience dans le domaine des placements dans des sociétés d'infrastructures à grande échelle de tous les secteurs pour soutenir une croissance durable à long terme. Investissements RPC et GIP sont fiers de leur approche d'investissement responsable, qui vise à procurer de la valeur à leurs organisations et aux collectivités dans lesquelles elles exercent leurs activités.

Mme Owen a poursuivi : « Notre stratégie de développement durable en action nécessitera une exécution ciblée et un capital important. En plus de limiter notre exposition aux marchés financiers volatils, la transition vers une société privée avec ces partenaires solides nous permettra de nous assurer qu'ALLETE aura accès au capital important nécessaire à nos investissements prévus maintenant et à long terme. Fait important, les valeurs d'Investissements RPC et de GIP correspondent à celles d'ALLETE en matière de sécurité, d'intégrité, pour la planète et les individus. Les deux sociétés reconnaissent également l'importance de nos employés et de nos liens avec les collectivités que nous servons et dans lesquelles nous exerçons nos activités. À cette fin, nous sommes fiers de continuer à gérer nos activités à l'échelle locale alors que nous entamons le prochain chapitre de notre engagement envers nos clients, nos collectivités et nos employés. J'ai hâte de voir tout ce que nous accomplirons ensemble. »

« L'équipe de direction d'ALLETE a fait un excellent travail en dirigeant la société vers un avenir énergétique propre et véritablement durable. En collaboration avec GIP, nous sommes impatients de mettre à profit notre expertise sectorielle et notre capital à long terme pour soutenir la solide équipe de direction d'ALLETE, qui continue d'offrir des services énergétiques sûrs, fiables et abordables à ses clients », a déclaré James Bryce, directeur général et chef mondial des infrastructures, Investissements RPC. « ALLETE est à l'avant-plan de la transition vers l'énergie propre, et nous sommes ravis d'appuyer la mise en œuvre de la stratégie de développement durable en action de la société, qui, selon nous, générera une valeur considérable pour les clients d'ALLETE et les cotisants et bénéficiaires de RPC. »

« Nous sommes ravis de travailler avec Bethany Owen et l'équipe complète d'ALLETE alors qu'elles continuent de fournir des services énergétiques abordables et fiables », a déclaré Bayo Ogunlesi, président et chef de la direction de GIP. « GIP, aux côtés d'Investissements RPC, est impatient de s'associer pour fournir à ALLETE un capital supplémentaire afin de continuer à décarboner l'entreprise au profit des clients et des collectivités qu'elle sert. Le regroupement d'ALLETE, qui a démontré son engagement à l'égard de l'énergie propre, avec GIP, l'un des principaux promoteurs mondiaux d'énergie renouvelable, renforce notre engagement à répondre aux besoins croissants du marché en matière de sources d'énergie abordables, sans carbone et plus sûres. »

### **Engagement envers les employés, les clients et les collectivités**

En vertu des modalités de la convention de fusion régissant la transaction proposée, Investissements RPC et GIP ont pris plusieurs engagements pour s'aligner sur l'objectif, la culture et les valeurs que partagent ALLETE, notamment :

- **Maintien de l'effectif** : L'entente prévoit des engagements à l'égard du maintien en poste de la main-d'œuvre, ainsi que du maintien des niveaux de rémunération et des programmes d'avantages sociaux. L'entente honore également les conventions collectives, y compris notre solide partenariat avec la Fraternité internationale des ouvriers en électricité.
- **Maintien du siège social et du leadership actuels** : Minnesota Power et Superior Water Light and Power (SWL&P) d'ALLETE demeureront des services publics réglementés, gérés localement et exploités de façon indépendante. Bethany Owen demeurera chef de la direction. L'équipe de direction actuelle continuera de diriger ALLETE et demeurera le principal point de contact pour les clients, les organismes de réglementation et les autres parties prenantes. ALLETE continuera d'avoir son siège social à Duluth, au Minnesota.
- **Contribuer à la collectivité** : ALLETE et sa famille d'entreprises, ainsi que la Minnesota Power Foundation continueront à apporter des contributions économiques et caritatives dans ses territoires de services afin de soutenir des collectivités dynamiques et durables, d'apporter davantage

d'opportunités et d'aider les gens de tous âges à vivre avec détermination et passion. ALLETE continuera d'investir les ressources de l'entreprise et les heures de bénévolat des employés pour aider à bâtir des collectivités prospères.

De plus, la transaction soutiendra les engagements existants pris par ALLETE, tels que :

- **Objectifs d'énergie propre d'ALLETE** : Toutes les sociétés ALLETE resteront déterminées à faire progresser un avenir axé sur l'énergie propre, au moyen d'infrastructures d'énergie solaire, éolienne, de stockage et de transport, et à atteindre les objectifs de réduction des émissions de carbone des États où elles exercent leurs activités.
- **Tarifs de détail ou municipaux pour les clients des services publics** : Après la conclusion de l'acquisition, Minnesota Power et SWL&P continueront d'être réglementées par la Minnesota Public Utilities Commission (MPUC), la Public Service Commission of Wisconsin (PSCW) et la Federal Energy Regulatory Commission (FERC). L'acquisition ne devrait pas avoir d'incidence sur les tarifs de détail ou municipaux pour les clients des services publics.

### **Modalités, approbations et calendrier**

Dans le cadre de la fusion, Investissements RPC et GIP acquerront toutes les actions ordinaires en circulation d'ALLETE pour 67,00 \$ par action en espèces, ce qui représente une valeur d'entreprise d'environ 6,2 milliards de dollars, y compris la dette nette d'ALLETE. Cela représente une prime d'environ 19,1 % par rapport au cours de clôture du titre ALLETE le 4 décembre 2023, soit la date précédant un article dans les médias annonçant qu'ALLETE envisageait une vente. La contrepartie représente également une prime de 22,1% par rapport au cours moyen pondéré en fonction du volume de 30 jours avant cette date.

L'acquisition a été approuvée [à l'unanimité] par le conseil d'administration d'ALLETE et devrait être conclue à la mi-2025, sous réserve de l'approbation des actionnaires d'ALLETE, de l'obtention des approbations réglementaires, y compris par la MPUC, PSCW et la FERC, et d'autres conditions de clôture habituelles. Les dividendes payables aux actionnaires d'ALLETE devraient se poursuivre normalement jusqu'à la clôture, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration d'ALLETE. Une fois l'acquisition conclue, les actions d'ALLETE ne seront plus négociées à la Bourse de New York et ALLETE deviendra une société fermée.

### **Conseillers**

J.P. Morgan Securities LLC agit à titre de conseiller financier principal et a fourni un avis sur l'équité à ALLETE, et Houlihan Lokey Capital, Inc. a également fourni un avis sur l'équité à ALLETE. Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom LLP agit à titre de conseiller juridique pour ALLETE.

### **Annulation de la conférence téléphonique sur les résultats du premier trimestre de 2024**

ALLETE publiera ses résultats financiers pour le premier trimestre comme prévu avant l'ouverture des marchés boursiers le jeudi 9 mai 2024. Compte tenu de la transaction annoncée avec Investissements RPC et GIP, ALLETE annulera sa conférence téléphonique sur les résultats.

### **Autres ressources**

Des renseignements supplémentaires et des ressources à l'intention des parties prenantes sont également disponibles sur le site Web consacré aux opérations d'ALLETE à l'adresse [www.ALLETEforward.com](http://www.ALLETEforward.com).

## **À propos d'ALLETE, Inc.**

ALLETE, Inc. est une société énergétique dont le siège social est situé à Duluth, au Minnesota. La principale unité d'exploitation d'ALLETE, Minnesota Power, est un service public d'électricité qui sert 150 000 résidents, 14 municipalités et certains des plus importants clients industriels du pays. En plus de Minnesota Power, ALLETE possède Superior Water, Light and Power, établie à Superior, au Wisconsin, ALLETE Clean Energy, établie à Duluth, BNI Energy, à Bismarck, au Dakota du Nord et New Energy Equity, dont le siège social est à Annapolis, au Maryland. Elle détient également une participation de 8 % dans American Transmission Co. Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur ALLETE à l'adresse [www.allete.com](http://www.allete.com).

## **À propos d'Investissements RPC**

L'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada (« Investissements RPC<sup>MC</sup> ») est un organisme de gestion de placements professionnel qui gère la caisse, dans l'intérêt supérieur de plus de 22 millions de cotisants et de bénéficiaires du Régime de pensions du Canada. Afin de diversifier les portefeuilles d'actifs, Investissements RPC investit dans des actions de sociétés ouvertes, des actions de sociétés fermées, des biens immobiliers, des infrastructures et des titres à revenu fixe partout dans le monde. Investissements RPC, dont la gouvernance et la gestion sont distinctes de celles du Régime de pensions du Canada, n'a pas de lien de dépendance avec les gouvernements. L'entreprise a son siège social à Toronto et compte des bureaux à Hong Kong, à Londres, à Mumbai, à New York, à San Francisco, à São Paulo et à Sydney. Au 31 décembre 2023, la caisse totalisait 590,8 milliards de dollars canadiens. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site [www.investissementsrpc.com/fr/](http://www.investissementsrpc.com/fr/) ou nous suivre sur [LinkedIn](#), [Instagram](#) ou X [@CPPInvestments](#).

## **À propos de Global Infrastructure Partners (GIP)**

Global Infrastructure Partners (GIP) est un important investisseur en infrastructures qui se spécialise dans l'investissement, la détention et l'exploitation de certains des actifs les plus importants et les plus complexes dans les secteurs de l'énergie, du transport, des infrastructures numériques et de la gestion de l'eau et des déchets. La décarbonisation étant au cœur de notre thèse de placement, nous sommes bien placés pour soutenir la transition énergétique mondiale. GIP, dont le siège social est à New York, a des bureaux à Brisbane, Dallas, Hong Kong, Londres, Melbourne, Mumbai, Singapour, Stamford et Sydney.

L'actif sous gestion de GIP s'élève à environ 112 milliards de dollars. Nos sociétés en portefeuille ont un chiffre d'affaires annuel combiné d'environ 73 milliards de dollars et emploient plus de 115 000 personnes. Nous sommes d'avis que l'accent que nous mettons sur les infrastructures réelles, combiné à notre vaste réseau de montage exclusif et à notre vaste expertise opérationnelle, nous permet d'être des gestionnaires responsables du capital de nos investisseurs et de créer des retombées économiques positives pour les collectivités. Pour en savoir plus, consultez le site [www.global-infra.com](http://www.global-infra.com).

## **Renseignements supplémentaires et où les trouver**

La présente communication peut être considérée comme un document de sollicitation à l'égard de la transaction proposée. Dans le cadre de la transaction proposée, ALLETE prévoit de déposer une déclaration de procuration aux termes de l'Annexe 14A auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC »). De plus, ALLETE pourrait aussi déposer auprès de la SEC d'autres documents applicables à la fusion. LES INVESTISSEURS ET LES PORTEURS DE TITRES SONT PRIÉS DE LIRE LA CIRCULAIRE DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS ET TOUT AUTRE DOCUMENT PERTINENT DÉPOSÉ AUPRÈS DE LA SEC, AINSI QUE LES MODIFICATIONS OU LES COMPLÉMENTS À CES DOCUMENTS, ATTENTIVEMENT ET DANS LEUR INTÉGRALITÉ, CAR ILS

CONTIENNENT, OU CONTIENDRONT, DES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS SUR LA TRANSACTION PROPOSÉE ET LES QUESTIONS CONNEXES. Les investisseurs pourront obtenir gratuitement la circulaire de sollicitation de procurations (lorsqu'elle sera disponible) et d'autres documents qu'ALLETE déposera auprès de la SEC à l'adresse <http://www.sec.gov>, le site Web de la SEC, ou à partir du site Web d'ALLETE (<http://www.investor.allete.com>).

### **Participants à la sollicitation**

ALLETE et ses administrateurs, dirigeants, autres membres de la direction et employés peuvent être considérés comme participants à la sollicitation de procurations à l'égard de la fusion proposée. Les renseignements concernant les administrateurs et les membres de la haute direction d'ALLETE se trouvent dans i) les sections « Administrateurs, membres de la haute direction et gouvernance d'entreprise », « Rémunération des membres de la haute direction » et « Propriété sécuritaire de certains propriétaires véritables et questions relatives à la gestion et aux actionnaires » du rapport annuel sur le formulaire 10-K pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 d'ALLETE, qui a été déposé auprès de la SEC le 20 février 2024 et ii) les sections « Point 1 – Élection des administrateurs », « Discussion et analyse sur la rémunération » et « Titres détenus par les administrateurs et la direction » de la circulaire de sollicitation de procurations définitive pour l'assemblée annuelle 2024 des actionnaires d'ALLETE, qui a été déposée auprès de la SEC le 28 mars 2024. Dans la mesure où les placements dans les titres ALLETE par les administrateurs et les membres de la haute direction d'ALLETE ont changé depuis les montants indiqués dans la circulaire de sollicitation de procurations pour son assemblée annuelle des actionnaires de 2024, ces changements ont été ou seront indiqués dans les déclarations de changement de propriété bénéficiaire du formulaire 4 déposé auprès de la SEC. Des renseignements plus détaillés concernant l'identité des participants potentiels et leurs intérêts directs ou indirects, par des titres, des placements ou autrement, seront fournis dans la circulaire de sollicitation de procurations et d'autres documents lorsqu'ils seront déposés auprès de la SEC relativement à la fusion. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire de ces documents auprès des sources indiquées ci-dessus.

### **Énoncés prospectifs**

Ce présent document contient des « énoncés prospectifs » au sens des lois fédérales sur les valeurs mobilières, y compris les dispositions relatives à la sphère de sécurité de la Private Securities Litigation Reform Act de 1995, l'article 27A du Securities Act de 1933, dans sa version modifiée et l'article 21E de la Securities Exchange Act of 1934 dans sa version modifiée, y compris les énoncés concernant l'acquisition proposée d'ALLETE, les approbations des actionnaires et des organismes de réglementation, le calendrier prévu pour l'exécution de la transaction proposée et tout autre énoncé concernant les attentes ultérieures, les convictions, les plans, les objectifs, les conditions financières, les hypothèses, les événements futurs ou le rendement d'ALLETE qui ne sont pas des faits historiques. Ces renseignements peuvent comporter des risques et des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ces énoncés prospectifs. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, le défaut d'obtenir le vote requis des actionnaires d'ALLETE, le moment choisi pour réaliser la transaction proposée, le risque que les conditions de conclusion de la transaction proposée ne soient pas respectées, le risque qu'une approbation réglementaire pouvant être requise pour la transaction proposée ne soit pas obtenue ou ne soit obtenue sous réserve de conditions qui ne sont pas prévues, et le risque que la direction ne consacre plus de temps aux questions liées à la transaction.

Lorsqu'ils sont utilisés dans la présente communication ou dans tout autre document, des mots comme « anticiper », « croire », « estimer », « s'attendre », « prévoir », « cibler », « pourrait », « objectif », « avoir l'intention », « but », « planifier », « projeter », « chercher », « stratégie », « cible », « peut », « aura » et des expressions similaires sont destinés à désigner des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont fondés sur les convictions et les hypothèses de la direction au moment où ils ont été préparés et

sont intrinsèquement incertains. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux formulés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Ces risques et incertitudes, ainsi que d'autres risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'ALLETE diffèrent sensiblement de ceux exprimés dans les énoncés prospectifs, sont décrits plus en détail à la rubrique « Élément 1A. Facteurs de risque » dans le formulaire 10-K d'ALLETE pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et dans les formulaires 10-Q et 8-K déposés par la suite, ainsi que dans les autres documents de la SEC déposés par ALLETE. Ces risques ne doivent pas être considérés comme un énoncé complet de tous les risques et de l'incertitude, et seront discutés plus en détail, avec les autres risques associés à la transaction proposée, dans la déclaration de procuration à déposer auprès de la SEC relativement à la transaction proposée. La direction recommande de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs ni de prévoir les résultats futurs en fonction de ces énoncés ou des bénéfices actuels ou antérieurs. Les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'à la date des présentes, et ALLETE ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à compléter les énoncés prospectifs afin de tenir compte des résultats réels, des nouveaux renseignements, des événements futurs, des changements dans ses attentes ou d'autres circonstances qui existent après la date à laquelle les déclarations prospectives ont été faites.

### **Personnes-ressources d'ALLETE**

#### **Communications avec les investisseurs :**

Vince Meyer  
Directeur, Relations avec les investisseurs et service Trésorerie  
218 723-3952  
[vmeyer@allete.com](mailto:vmeyer@allete.com)

#### **Communications avec les médias :**

Amy Rutledge  
Directrice, Communications d'entreprise  
218 723-7400  
[arutledge@allete.com](mailto:arutledge@allete.com)

#### **Personne-ressource d'Investissements RPC :**

Asher Levine  
Directeur général, Communications d'entreprise  
[alevine@cppib.com](mailto:alevine@cppib.com)

#### **Personnes-ressources de Global Infrastructure Partners (GIP) :**

Mustafa Riffat  
Directeur général et chef mondial des communications  
[mustafa.riffat@global-infra.com](mailto:mustafa.riffat@global-infra.com)